



<http://renard-asso.org/>

N° 64 Octobre - Décembre 2006

Editorial

Ma première paire de jumelles, je m'en souviens bien : des 8x30 SBS noires, mon cadeau d'anniversaire pour mes 5 ans. A cette époque, j'accompagnais souvent mon oncle sur son lieu de travail ou bien mon père à travers les champs et bois environnants. Je collectionnais les livres sur les animaux d'Afrique et j'adorais observer les lièvres derrière chez moi. C'est 7 ans plus tard que le déclic ornitho s'est produit, on venait de m'offrir le Perrins-Cuisin... Bairon est devenu très vite mon terrain de jeu favori.

Puis le 21 avril 1999, alors que je visitais ce qu'il restait des bassins de la sucrerie d'Attigny, j'ai aperçu à l'autre bout du site 2 ornithos, les premiers que je rencontrais dans les Ardennes. Un petit moustachu et un grand costaud qui semblaient être sur le départ.

Lorsque je suis revenu à la voiture où ma mère m'attendait, elle m'a dit que deux ornithos étaient venus la voir et avaient discuté avec elle. Le grand costaud lui a parlé d'une association de naturalistes ardennais dont il était le président puis ils sont repartis après avoir pris mon adresse. Quelques jours plus tard, je recevais une lettre du Regroupement des Naturalistes Ardennais contenant quelques documents, dont un bulletin d'adhésion...

C'est à l'occasion d'un suivi de migration en septembre, à Coulommes, que j'ai rencontré enfin ce "grand costaud".

Sommaire	
P 1 : Editorial	P 6-7-8 : Colloque éolien
P 2 : Catalogue FCPN	P 9 : Bilan et programme - Stand
P 3-4 : Colloque Cigogne noire	P 10 : Colloque francophone - Sorties
P 5 : Section Photos	P 11-12 : La crème des Obs

Le Président, les administrateurs, Gaëlle et Ludivine vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2007.

De la même façon qu'un oiseau nourrit sa nichée, Luc m'a apporté ce dont j'avais besoin pour grandir, en m'impliquant dans les diverses actions et suivis ornithos de l'association (Rôle des genêts, enquête Rapaces, W.I., migration, animations, conseil d'administration...). En 2000, Luc a eu la bonne idée de me faire découvrir le baguage des oiseaux dans la roselière de Bairon. Trois ans plus tard, pour mes 18 ans, je prenais le relais, laissant peu de répit aux oiseaux !

Comme pour tout oisillon, l'envie d'aventure m'a gagné au fur et à mesure, le nid devenant un peu étroit. Ainsi, j'ai passé août et septembre 2005 dans une station de baguage canadienne. Comme toute jeune hirondelle fraîchement sortie du nid rentre pour la nuit, je suis revenu passer l'hiver à Sauvillat, dans l'attente de la prochaine envolée. L'hiver terminé, j'ai à nouveau repris mon envol vers le Canada, pour y travailler quatre mois entre Gravelots siffleurs, couleuvres à flancs rouges, bernaches et ours polaires...

A l'heure où vous lisez ces lignes, plus de 14 000 km nous séparent (à vol d'albatros). Ma première grande migration me pousse à aller hiverner sous 49° sud, sur l'archipel de Kerguelen. Pendant les 13 mois à venir, mon travail va être de poursuivre les programmes de recherche du CNRS sur les oiseaux et mammifères marins des Terres australes.

Même si mon aventure ardennaise est (momentanément ?) interrompue, les premiers bénéficiaires de tout ce que m'ont apporté Luc ainsi que plein d'autres naturalistes et l'association, restent avant tout les oiseaux et leur protection.

Quentin DELORME

Action FCPN-ReNard : achat de livres

Pour cette fin d'année, l'association vous propose une opportunité exceptionnelle, pouvoir commander des ouvrages FCPN (Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature) à prix réduit.

Vous avez trouvé le catalogue FCPN accompagnant ce numéro de l'Info'vette ou vous l'avez consulté sur <http://www.fcpn.org>. Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20 % sur les documents FCPN référencés CT ou DC en une unique commande. Les autres ouvrages (Delachaux et Niestlé, Solagro,...) proposés dans le catalogue peuvent également être commandés mais ne bénéficient d'aucune remise.

Pour ceux qui sont intéressés, vous passerez commande auprès de Ludivine par e-mail (pothier.ludivine@wanadoo.fr) ou par courrier entre le 20 décembre et le 15 janvier 2007, dernier délai. Il faudra indiquer vos nom, prénom, adresse, téléphone, la référence et la quantité pour chaque ouvrage ainsi que le mode de livraison souhaité.

Vous recevrez ensuite un devis du montant exact à payer, lequel sera à régler directement à la FCPN. Pour la réception des commandes, vous pouvez, soit venir les chercher au local à Attigny, soit les recevoir par La Poste et vous ajouterez alors des frais de port de 4,95 €.

Attention, si vous passez directement par la FCPN pour cette commande, vous ne bénéficierez pas de cette remise.

Cette action ne sera possible qu'une seule fois. Si vous désirez par la suite commander des ouvrages FCPN, vous le ferez directement, sans remise aucune.

Colloque Cigogne noire

L'association a participé au colloque national du réseau Cigogne noire qui se déroulait cette année dans les Ardennes, à Liart les 19 et 20 octobre 2006. Initié par l'ONF, ce colloque regroupe les membres du réseau Cigogne noire ONF et les autres associations qui agissent en faveur de l'espèce.

Animé par M. Paul Brossault (ONF, réseau cigogne noire) et M. Alain Perthuis (pilote du réseau avifaune), la première journée était consacrée à



dresser le bilan de la population de Cigogne noire en France et illustrer par des exemples les différentes actions qui sont mises en place pour l'étudier et la sauvegarder. La deuxième journée avait pour thème le fonctionnement et l'évolution du réseau Cigogne noire de l'ONF.

Biologie de l'espèce

La Cigogne noire, espèce très discrète malgré sa taille de 1 m, niche au cœur des grandes forêts. Son territoire de chasse s'étend entre 2 et 10 km autour de son nid. Elle s'alimente essentiellement d'amphibiens et de poissons au niveau des ruisseaux forestiers ou des zones plus ouvertes de prairies humides et de marais. Cette espèce menacée est protégée au niveau national, elle est inscrite sur la liste Rouge et en annexe I de la Directive Oiseaux et nécessite des mesures de conservation.

Le réseau Cigogne noire

Un programme International « Cigognes sans frontières » est lancé en 1998. L'ONF se propose de prendre en charge la partie française de ce programme et c'est alors que le réseau Cigogne noire est créé au sein de cette structure.

Plus concrètement, ce réseau centralise par département puis au niveau national l'ensemble des données de l'ONF et des associations ainsi que celles des programmes de recherche et de baguage. Il mène des actions de conservation de l'espèce qui s'intègrent dans le plan de restauration de la Cigogne noire au niveau national, plan qui sera reconduit de 2007 à 2011. Parmi les actions à venir, une base de données standardisée commune à toutes les associations et à l'ONF est en cours de création. Un programme LIFE* " Gestion des espèces patrimoniales des forêts productives de plaine " a été présenté en 2006 pour les forêts d'Orient, d'Orléans et de Poitiers et permettra notamment d'étudier la migration des Cigognes noires en France. Un volet Cigogne noire pourrait être ajouté au programme LIFE «Oiseaux forestiers » qui serait géré par l'ONF (et la LPO ?). Le département pilote serait probablement les Ardennes et notre association pourrait donc jouer un rôle en tant que partenaire.

La population nicheuse

Une vingtaine de couples a été dénombrée sur 16 départements depuis 1977, date du premier cas de nidification. En 2006, 11 nichées ont été suivies par le réseau et 7 ont été baguées. Deux couples ont été localisés dans la Nièvre, 2 dans l'Aisne, 1 en Maine-

et-Loire, 1 dans le Cher, 1 en Côte-d'Or, 1 dans le Nord et 1 dans l'Allier. Et dans les Ardennes ? Deux couples ont produit 4 et 3 jeunes (bagués), un troisième a échoué. On estime que de 6 à 8 couples se reproduisent dans les Ardennes, ce qui en fait l'un des départements français les plus importants pour la population nicheuse.

La migration

Outre cette population nicheuse, de nombreux individus en migration traversent la France. Les lacs aubois représentent l'escale majeure en France en période de migration postnuptiale, avec en moyenne 70 individus qui y séjournent de quelques jours à un mois, de fin août à début novembre. De nombreux oiseaux bagués sont présents, dont 50 % proviennent de « Tchécoslovaquie » et le reste de France ou de Belgique.

Le suivi des populations (volet scientifique)

Il est essentiel de connaître la biologie et le comportement d'une espèce pour bien la protéger. Pour cela, différentes techniques et suivis sont mis en place, notamment le baguage des jeunes. En France, un programme personnel « Cigogne noire » du CRBPO est géré et coordonné par Luc Strenna. Chaque bagueur reçoit les bagues et lui renvoie les données de baguage et les observations. Michel Dichamp est le bagueur officiel pour les Ardennes. On pose sur chaque jeune une bague métallique pour le programme national et une bague couleur (en plastique commençant par un C pour la France) pour le programme international.

En France, 239 jeunes ont été bagués depuis la mise en place du réseau, pour 342 en Belgique et 133 au Luxembourg. Sur ces 700 cigogneaux bagués, 104 ont été revus (soit un taux de relecture de 15 %). Le baguage des jeunes se fait lorsque les poussins ont moins de 45 jours et qu'ils sont encore au nid.

Pour baguer des adultes, plusieurs systèmes de cage métallique sont utilisés. Par exemple, dans la Nièvre, entre 2000 et 2005, 22 adultes ont été capturés et bagués.

La technique la plus moderne est le suivi par satellite de jeunes équipés de balises Argos. Différentes structures, comme l'IRD, le CNRS ou la SOBA en relation avec l'ONF l'utilisent. Cette technique permet de connaître les trajets migratoires, les sites d'hivernage en Afrique, le comportement au nid, les zones de gagnage... En 2006, pour protéger cette espèce à la fois en France et en Afrique, Damien Chevalier a par exemple posé 4 balises Argos sur des jeunes issus d'un même nid en Maine-et-Loire afin de mieux connaître leurs zones de nourrissage et d'hivernage. Aujourd'hui, un seul jeune baptisé Vincent continue sa route, vous pouvez le suivre en direct jour après jour sur www.latITUDE11.org.

Mais l'observation de terrain reste la technique la plus ancienne pour étudier le comportement et l'utilisation des territoires.

La conservation et protection de l'espèce

Grâce aux nombreuses études et observations réalisées, la biologie de la Cigogne noire est de mieux en mieux connue. Plusieurs actions de conservation peuvent être mises en place comme la désignation de ZPS (Zones de Protection Spéciale)* au niveau des nids et des zones de gagnage. Des mesures agri-environnementales peuvent être proposées aux exploitants agricoles.

A plus petite échelle, lorsqu'un nid est découvert, plusieurs règles s'imposent à la gestion forestière : ne pas couper l'arbre porteur du nid, ne pas marteler à moins de 200 m, éviter toute exploitation entre le 15 février et le 15 septembre... Pour chaque nid, la confidentialité doit être préservée, seul le nom de la commune est donné ; il y a interdiction de circuler à proximité, un agent ONF est désigné pour suivre le nid et y faire les observations.

La Belgique

Nos voisins belges étaient invités, notamment Gérard Jadoul qui s'occupe du réseau belge et du baguage des Cigognes noires en Wallonie. La population augmente régulièrement avec une estimation de 60 nids occupés. Chaque nid est suivi et les jeunes sont bagués systématiquement. La protection de la Cigogne noire est prise très au sérieux et la majorité des couples bénéficient de la protection de ZPS.

Si vous vous intéressez à la Cigogne noire, un site Internet existe (<http://www.onf.fr/foret/faune/cigognes/index.htm>) et des plaquettes de sensibilisation sont disponibles.

Lorsque vous observez une Cigogne noire, vous pouvez nous envoyer la donnée et remplir également une fiche type d'observation sur le site Internet de l'ONF.

*Les programmes LIFE permettent, entre autre, d'obtenir des financements européens pour mettre en place des actions de conservation pour des espèces protégées.

* Les Zones de Protection Spéciale sont des zones du réseau Natura 2000 qui permettent de protéger des espèces d'oiseaux inscrites en annexe I de la Directive Oiseaux.

Ludivine

Section photos

Pour la deuxième année consécutive, l'association a tenu un stand au Festival International de la photo animalière et de la nature de Montier-en-Der les 17, 18 et 19 Novembre 2006. Nous remercions tous les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Pour préparer la rentrée 2007, le groupe photos se réunira le mercredi 20 Décembre à 19h30 à Cheveuges. Les sujets abordés seront le choix du thème, le délai et le type de support pour la future exposition photos, les modalités de participation en tant que photographe à Montier-en-Der pour 2007, quelques notions techniques sur le matériel et la retouche d'images. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à me contacter.

L'exposition « Portraits de la Faune Ardennaise » mise en place par le groupe photos continuera sa balade dans les Ardennes en 2007.

Ludivine

Colloque éolien

L'association a assisté le 16 novembre à la première journée du « 5^{ème} Colloque national éolien » qui se tenait à Amiens.

Organisé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), ce colloque a été l'occasion de faire le point sur le développement de l'énergie éolienne en France, ainsi que sur les aspects législatifs qui s'y rapportent, en présence d'élus, d'acteurs et d'experts de la filière éolienne. Cela a aussi permis à l'association de montrer aux acteurs de la filière éolienne avec lesquels nous travaillons, notre implication et notre intérêt pour les études que nous réalisons.

Après l'ouverture du colloque par le Président du Conseil Régional de Picardie et par Madame Michèle PAPPALARDO, Présidente de l'ADEME, plusieurs interventions abordant différents thèmes ont eu lieu tout au long de la journée. Les intervenants étaient à la fois des élus locaux, régionaux ou représentants des ministères, des membres de syndicats, associations ou agences pour les énergies renouvelables, des développeurs, des environnementalistes, paysagistes ou juristes... Un temps pour les questions était réservé à l'issue de chaque table ronde et un forum de discussion sur les vrais et faux reproches adressés à l'éolien a clôturé la journée. Tout au long du colloque, des stands sur l'énergie éolienne et les différents projets s'y rapportant, ont été présentés par différentes structures (développeurs éoliens principalement, bureaux d'études, associations...).

L'énergie éolienne en France

2005 et 2006 ont été des années très porteuses pour l'éolien, tant au niveau mondial avec la production du premier milliard de Kilowattheures (KWh), que national. Au premier trimestre 2006, 150 parcs éoliens représentant 1 049 aérogénérateurs, pour une puissance totale de 918,62 Mégawatts (MW) étaient installés en France. Le dernier parc éolien français installé en 2006 a enfin permis d'atteindre la puissance cumulée de 1 000 MW.

La France, dans une loi de programme datée du 13 juillet 2005 (loi POPE) a fixé les orientations de sa politique énergétique et réaffirmé sa volonté de produire 21 % de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2010. Le but est entre autre de réduire par quatre les émissions de gaz à effet de serre et de diversifier l'approvisionnement énergétique pour le sécuriser. Pour pouvoir tenir ces engagements, de nombreux efforts devront être faits, ce qui offre de nouvelles perspectives à l'énergie éolienne. Pour développer ce type d'énergie, la France bénéficie d'un potentiel éolien très important (le 2^{ème} au niveau européen) ; l'énergie éolienne est par ailleurs la seule à pouvoir atteindre rapidement un seuil de rentabilité. Par contre, les aspects recherche et développement sont quasiment absents du tissu industriel français.

La loi de Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) prévoit que 13 500 MW soient produits en France par l'énergie éolienne en 2010. Si le chiffre annoncé est atteint, c'est 20 à 25 000 emplois directs ou indirects qui devraient être créés dans le pays.

Les Zones de Développement de l'Eolien (ZDE)

Le colloque a également permis de faire le point sur les ZDE, au cœur de l'actualité, mais dont la définition est souvent mal connue et la description faite, principalement dans les médias, souvent erronée. Un juriste était notamment présent pour apporter un commentaire éclairé sur cette loi.

Une ZDE désigne un territoire situé sur une ou plusieurs communes, propice à l'implantation de parcs éoliens, et dans lequel le rachat par EDF de l'énergie produite est obligatoire. Cet outil a été créé par la loi d'orientation sur l'énergie de juillet 2005. Le dispositif ZDE sera mis en place à partir du 14 juillet 2007, les projets déposés avant cette date n'étant pas soumis d'office à cette loi.

Cette loi vise notamment à faciliter le travail des développeurs dans le choix de leurs zones d'implantation, à permettre des dépôts de permis de construire plus rapide et à associer les différents élus d'une même zone. **Il s'agit d'une loi purement électrique et pas d'un document urbanistique ! Rien n'oblige les développeurs à construire des éoliennes au sein de ZDE.** Cependant, si ce n'était pas le cas, ils ne bénéficieraient alors pas forcément du rachat par EDF.

La désignation des ZDE se fait le plus souvent à l'échelle des communautés de communes. Légalement, trois critères sont pris en compte : le potentiel éolien, le raccordement électrique et la protection du paysage et du patrimoine historique. Sur la base de ces trois critères, les communautés de communes définissent des zones qui peuvent potentiellement accueillir des éoliennes dans lesquelles le rachat de l'énergie éolienne par EDF devient obligatoire. Ces zones sont ensuite soumises au préfet qui donne ou non son accord pour la création de la ZDE.

Les études préalables à la désignation des ZDE ne sont pas des études d'impact, puisque les aspects nuisances sonores, socio-économiques ou environnementaux ne sont pas pris en compte. Libre aux communautés de communes de tenir compte ou non de ces derniers aspects lorsqu'elles définissent leurs ZDE et d'exclure, éventuellement, les couloirs migratoires ou les zones protégées (ZNI EFF, Natura 2000, Réserves naturelles ...) de leurs zonages. Des études mesurant l'impact du parc éolien sont ensuite nécessaires, lorsqu'un développeur décide de s'installer dans une ZDE.

Des idées fausses sont cependant répandues autour de cette loi, pourtant de nature électrique. Beaucoup d'élus ont tendance à penser qu'il s'agit d'un document d'urbanisme et que les zones qui ne sont pas classées en ZDE ne pourront pas accueillir d'éoliennes. C'est tout à fait faux mais de nombreux préfets ont quand même fait savoir qu'ils n'accepteraient plus que des projets situés au sein de ZDE. D'autres comptent même bloquer l'instruction des dossiers d'enquête publique, tant que les ZDE n'auront pas été désignées.

Vrais et faux reproches adressés à l'éolien

La dernière partie de la journée a été consacrée à un débat autour des rumeurs ou questions circulant sur l'énergie éolienne.

- Les éoliennes sont-elles dangereuses pour les oiseaux ?

Bien que le taux de collision semble relativement faible, en tout cas par rapport à d'autres infrastructures (routes, chemin de fer, lignes à haute tension...), il est nécessaire de respecter des règles d'implantation pour qu'éoliennes et oiseaux puissent cohabiter. Il faut notamment éviter les implantations sur des zones protégées et sur les trajets migratoires et celles qui sont alignées perpendiculairement à l'axe de migration. Des études d'impact sont donc nécessaires avant la construction de chaque parc éolien. Les chauves-souris doivent également être prises en compte de la même façon.

- Quels sont les impacts sur la santé ?

Il a été prouvé scientifiquement que les infrasons générés par les éoliennes ne sont pas néfastes à la santé. De même, les champs magnétiques générés dans la nacelle de l'éolienne ne sont même pas suffisants pour dérégler le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque ! Des études sont encore en cours concernant l'effet stroboscopique induit par le passage des pales devant le soleil.

- Quels sont les impacts sur la réception des ondes radio et télévision ?

Comme toutes les constructions, les éoliennes sont susceptibles de brouiller ces réceptions. Cependant, si tel est le cas, la législation impose au développeur de remédier au problème à ses frais, en équipant par exemple les populations touchées d'antennes spéciales ou de la TNT !

- Quels sont les impacts sur les radars ?

Des phénomènes de perturbation sont possibles. Pour les éviter, des zones de servitude existent autour des radars militaires et météorologiques. Elles sont souvent très étendues par mesure de précaution et doivent être demandées pour chaque projet. Des études plus fines doivent être faites ensuite pour modéliser l'impact réel du parc sur chaque radar. D'une manière générale, on considère que l'implantation d'éoliennes est impossible à moins de 5 km d'un radar et qu'elle ne pose pas de problème au-delà de 20 km.

- Quel est le niveau sonore des éoliennes ?

Les bruits produits par une éolienne moderne proviennent de la circulation du vent entre les pales et le mât. Ces sons sont très limités et, à 500 mètres, le bruit généré par une éolienne atteint généralement 35 décibels, soit l'équivalent d'une conversation à voix basse ! La réglementation française impose aux parcs éoliens de ne pas générer un bruit supérieur de 5 dB le jour et 3 dB la nuit au bruit ambiant avant implantation.

Gaëlle

Bilan des études réalisées en 2006 - Programme 2007

2006 se termine, il est temps de faire le point sur les différentes actions menées tout au long de l'année :

- Les études d'impacts avant l'implantation de projets éoliens constituent la majeure partie du travail salarié : 3 études se sont terminées en 2006, 6 sont en cours et se poursuivront sur l'année 2007.
- L'implication dans différents dossiers ardennais a encore été forte en 2006 : participation aux réflexions et réunions concernant le site Natura 2000 des prairies de la Vallée de l'Aisne, participation aux actions environnementales préalables à la labellisation du Parc Naturel Régional en Ardenne, implication dans diverses commissions sur le thème de l'environnement...

Pour 2007, de nouveaux projets salariés sont attendus, en plus des études éoliennes. Il s'agit entre autre de :

- la réalisation d'un inventaire ornithologique au sein de la Réserve Naturelle de la Pointe de Givet dans le cadre du plan de gestion coordonné par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne et l'Office National des Forêts,
- la réalisation possible d'un inventaire ornithologique au sein de la ZPS Plateau Ardennais,
- l'aide à la réalisation d'un projet sur le développement durable, par la classe de BTS Gestion et protection de la nature, option Animation, du Lycée de Saint-Laurent.

En 2006, les actions de communication et de sensibilisation (Info'vette, IN'FOX, brochures, stands), les animations et sorties pour le public, se sont déroulées avec l'aide de nombreux d'entre vous, de même que les différents programmes d'études (STOC, carrés EPS, enquête Rapaces, programme Chevêche d'Athéna, programme Busard cendré...). Nous vous remercions encore pour votre participation et votre aide, toujours nécessaires. Pour 2007, l'ensemble de ces actions associatives se poursuivra. N'hésitez pas à nous contacter pour y participer.

Gaëlle et Ludivine

Stand de l'association

Afin de moderniser l'image du stand, les panneaux de présentation de l'association et du programme de sauvegarde de la Chevêche d'Athéna ont été révisés. Ils ont été retravaillés par un maquettiste et imprimés sur support PVC. D'autres idées ont été évoquées et sont en cours de réflexion : construction et vente de mangeoires, petits nioirs, cartes postales issues des photos de l'exposition, etc... Toutes les idées sont bonnes à prendre, n'hésitez pas à nous transmettre les vôtres et à nous aider pour leur réalisation ! Nous remercions par la même occasion tous ceux qui sont venus installer ou tenir les stands et ont donné un peu, voire beaucoup de leur temps au cours des manifestations de l'année 2006.

Gaëlle

Colloque Francophone d'Ornithologie

Le 30^{ème} Colloque Francophone d'Ornithologie s'est déroulé les 2 et 3 décembre à l'université parisienne de la Sorbonne, organisé en collaboration par le Muséum National d'Histoire Naturelle, le CORIF, la SEOF et la LPO. Après un hommage à Paul Géroudet, célèbre ornithologue, auteur de nombreux ouvrages de référence, décédé le 23 novembre 2006, plusieurs sessions de conférences se sont succédées. Les thèmes abordés ont été « la conservation d'espèces », « l'écologie comportementale et les habitats », « les migrateurs, le temps et l'espace », « oiseaux et changements globaux », « ornithologie moléculaire », « histoire d'ornithologie ». Trois ou quatre conférences présentant des résultats ou des thématiques de recherches ont été proposées pour chaque thème. Un film sur le Grand Duc d'Europe a également été diffusé le samedi soir et les associations organisatrices présentaient des stands tout le week-end.

Gaëlle

Les prochains rendez-vous

Samedi 13 & dimanche 14 janvier : Comptage des oiseaux d'eau W.I. sur les cours d'eau et plans d'eau habituels.

Jeudi 25 janvier : La biologie de la conservation du Sonneur à ventre jaune. Conférence de Julian Pichenot, doctorant au CERFE de Boult-aux-Bois, 20H00, Lycée agricole de Saint-Laurent

Samedi 27 janvier : Assemblée générale de Nature et Avenir, 14H30, cinéma de Rethel.

Dimanche 4 février : Les oiseaux d'eau des Ayvelles, RDV 9H, face à l'usine EGI.

Jeudi 8 février : L'étymologie des noms d'oiseaux. Conférence de Dominique Landragin, LPO Meuse, 20H00, Lycée agricole de Saint-Laurent

Samedi 24 février : Chantier nature, entretien du site STOC de Liart, RDV 9H, gare de Liart.

Dimanche 4 mars : Les oiseaux d'eau de Bairon, RDV 9H, Digue de Bairon.

Samedi 17 & dimanche 18 mars : Comptage des oiseaux d'eau W.I. bis.

Samedi 24 mars : Assemblée générale du ReNard (localisation non encore définie).

La crème des obs (septembre-octobre-novembre 2006)

Grand Cormoran : 91 à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy le 11/10 (EL), 5 en migration à Novy-Chevrières le 23/11 (LG)

Aigrette garzette : 1 immature à Harricourt le 07/10 (KG)

Grande Aigrette : 1 à Coulommès le 23/09 (LG), 9 à Belval-Bois-des-Dames le 02/10 (KG), 5 à Douzy le 12/10 (KN), 1 à Grandpré le 21/10 (KG), 3 à Bairon du 08/10 au 06/11 (QD), 88 le 04/11 sur l'étang de Virelles (Belgique) en assec partiel (Aves-Contact), 1 à Laval-Morency le 07/11 (JFC), 2 à Douzy le 08/11 (KN), 1 à Guignicourt le 15/11 (DG), 1 à Germont le 23/11 (KG), 1 à Semuy le 25/11 (GVI), 1 les 26 et 29/11 à Harricourt (KG)

Héron cendré : 1 trouvé mort à Tétaigne le 13/09 ; il portait une bague permettant de dire qu'il avait été bagué poussin à Inkoo (Finlande) le 17/06/04 (BAL, SBA)

Cigogne noire : 1 à Briquenay le 03/09 (KG), 1 à Saint-Loup-Champagne le 06/09 (GVI), 2 à Buzancy (KG) et 1 à Belval-Bois-des-Dames le 07/09 (ONF), 1 à Dricourt le 10/09 (LG)

Cigogne blanche : 1 à Bergnicourt le 06/09 (GVI)

Cygne tuberculé : 37 à Nohan (Thilay) le 11/11 (SLE)

Oie cendrée : 24 à Grandpré le 16/10 (JPI)

Ouette d'Egypte : 2 aux Ayvelles le 26/11 (DG)

Sarcelle d'hiver : 7 à Harricourt le 05/10 (KG), 10 à Douzy le 12/10 (KN), 5 à Harricourt le 01/11 (KG)

Canard souchet : 1 mâle à Belval-Bois-des-Dames le 02/10 (KG), 12 à Douzy le 12/10 (KN)

Nette rousse : 2 à Bairon le 31/10 (QD)

Garrot à œil d'or : 1 mâle aux Ayvelles le 26/11 (DG)

Bondrée apivore : 1 migratrice à Coulommès le 16/06 (LG)

Milan royal : 1 le 16/09 à Guincourt (VCO), 1 le 07/10 (LG, TT, JFC), 1 le 08/10 (LG et al.) et 1 le 15/10 (ASA et al.) à Coulommès, 6 à Briquenay le 21/10 (KG), 8 le 21/10 et 1 le 22/10 à Grandpré (WA), 6 (1+2+1+2) à Neuville-Day et Montgon le 22/10 (JFC), 1 à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy le 22/10 (GVI), 3 à Chuffilly le 22/10 (GVI), 2 à Coulommès le 23/10 (LUP), 3 à Thénorgues le 23/10 (TRU), 1 à Liart le 23/10 (MD), 1 à Brévilly le 26/10 (GLE), 5 à Boul-t-aux-Bois le 26/10 (GVI), 2 à Condé-les-Herpy le 27/10 (GVI), 1 à Montgon le 28/10 (JFC), 1 à Donchery (Croix-Piot) le 30/10 (ASA), 1 à Novy-Chevrières le 31/10 (LG), 1 à Coulommès le 01/11 (LG), 1 à Le Morthomme le 14/11 (KG), 1 à Poix-Terron le 22/11 (PL), 1 à Semuy le 26/11 (GVI)

Milan noir : 1 à Sauville le 24/09 (QD), 1 à Briquenay le 29/09 et le 01/10 (KG), 2 à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy le 05/10 (EL)

Busard des roseaux : 1 mâle à Eclly le 24/09 (BG), 1 à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy le 27/09 (KG), 1 à Coulommès le 30/09 (LG), 1 à Coulommès (LG et al.), 2 à Wagon (OM) et 1 à Machault (LUP) le 08/10

Busard Saint-Martin : dortoir de 6 à Coulommès le 01/10 (LG)

Balbusard pêcheur : 1 à Château-Porcien le 09/09 (BG, PL), 1 à Dricourt le 10/09 (LG), 1 à Bairon le 15/09 (AW), 1 posé à Givry le 17/09 (GVI, LG), 1 à La Hardoye le 24/09 (BG), 1 aux Vieilles-Forges le 05/10 (TT), 1 à Givry le 07/10 (LG, TT, JFC), 1 à Saulces-Monclin le 27/10 (LG)

Faucon émerillon : 2 femelles à Coulommès le 30/09 (LG), 1 en migration et 2 posés à Coulommès le 06/10 (LG), 1 à Thénorgues le 13/10 (KG), 1 à Leffincourt le 17/10 (LUP)

Faucon hobereau : 1 le 25/10 à Harricourt (KG), 1 à Harricourt le 09/11 (KG)

Faucon pèlerin : 1 posé sur un piquet le 11/09 à Novy-Chevrières (VCO), 1 en migration à Champlin le 10/10 (GVI, ASA)

Caille des blés : 2 à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy le 26/10 (EL)

Râle d'eau : 4 entendus à Bairon le 28/11 (QD)

Grue cendrée : passage nocturne à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy et à Liart le 16/10 (EL), 22 à Vouziers (JPI) et 18 à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (LUP) le 17/10, 37 en 3 groupes à Grandpré le 03/11 (WA), 65 posées à Chardeny le 11/11 (LG), 50 à Charleville-Mézières (IFL) et 110 à Sauville le 28/11 (QD), 529 en 8 groupes à Briquenay le 28/11 (KG), 15 à 20 à Pargny-Resson (JMB), 120 à Harricourt (TRU), 40 à Grandpré (KG), 150 à 200 à Briquenay (KG), 75 à Verpel (KG) le 29/11

Pluvier doré : 2 à Champlin le 10/10 (GVI, ASA)

Vanneau huppé : 1 000 à Boult-aux-Bois le 04/06 (KG), 687 en 4h30 à Coulommès le 08/10 (LG et al.), 709 en 4h à Machault le 08/10 (LUP), 1 500 à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy le 17/10 (LUP)

Combattant varié : 1 les 28 et 29/09 à Harricourt (KG)

Bécassine des marais : 1 le 19/09 et le 28/09 à Harricourt (KG), 30 le 12/10 et 3 le 08/11 à Douzy (KN)

Courlis cendré : 1 marchant sous la pluie dans la cour du collège Sorbon à Rethel le 24/08 (AW), 1 à Champlin le 25/10 (GVI, ASA)

Chevalier culblanc : 1 posé à Launois-sur-Vence le 21/11 (LG), 1 à Termes le 26/11 (LG)

Chevalier sylvain : 4 le 28/09 et le 08/10 à Harricourt (KG)

Chevalier guignette : 1 à Harricourt le 19/09 (KG), 2 à Bairon le 15/10 (QD)

Goéland brun (de la Baltique, Larus fuscus fuscus) : 1 de 3^{ème} année à Regniowez le 06/10, il a été bagué poussin à Hauho (Finlande) le 01/07/04 (MFA)

Pigeon ramier : 704 en 3h à Coulommès le 15/10 (ASA), 700 entre Vonceq et Vrizey le 21/10 (JFC), 210 à Liart le 23/10 (MD), 870 à Champlin le 25/10 (GVI, ASA), 735 en 2h à Coulommès le 01/11 (LG), 5 000 à Briquenay du 22 au 26/11 (KG)

Chevêche d'Athéna : 1 à Coulommès le 01/10 (LG)

Effraie des clochers : 1 à Boult-aux-Bois le 22/09 (KG)

Hibou des marais : 1 à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy le 13/10 (EL)

Martinet noir : 1 à Briquenay le 05/09 (GVI)

Alouette lulu : 6 à Manre le 04/09 (ASA), 5 + 7 à Sauville le 07/10, 15 le 08/10, 5 le 13/10, 2 le 15/10, 6 les 21 et 22/10 (QD), 12 en 4h30 à Coulommès le 08/11 (LG et al.), 24 en 4h à Donchery (Croix-Piot) le 08/11 (ASA et al.), 19 en 4h40 à Champlin le 10/10 (GVI, ASA), 12 en 3h à Coulommès le 15/10 (ASA), 7 à Coulommès le 21/10 (LG), 8 en 2h à Coulommès le 22/10 (LG), 18 en pause migratoire à Coulommès le 22/10 (LG), 7 à Champlin le 25/10 (GVI, ASA)

Alouette des champs : 718 à Champlin le 10/10 (GVI, ASA)

Hirondelle rustique : 3 à Briquenay le 07/10 (KG), 8 en 4h30 à Coulommès (LG) et 29 en 4h à Donchery (Croix-Piot) (ASA et al.) le 08/10, 1 à Givry le 24/10 (LG)

Hirondelle de fenêtre : 6 à Machault (LUP) et 25 en 4h à Donchery (Croix-Piot) (ASA et al.) le 08/10

Pipit spioncelle : 7 à Bairon le 09/11 (QD)

Cincle plongeur : 1 à Saint-Pierre-sur-Vence le 15/11 (LG)

Rougequeue à front blanc : 1 mâle adulte bagué à Liart le 04/09 (MD), 1 à Boult-aux-Bois le 06/09 (OMA), 1 à Briquenay le 14/09 (KG), 1 capturé à Liart le 01/10 (MD), 1 à Nouzonville le 02/10 (DG), 1 à Briquenay le 07/10 (KG)

Tarier pâtre : 1 à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy le 11/10 (EL), 1 à Amagne le 26/11 (LG)

Gobemouche gris : 2 à Coulommès le 02/09 (LG), 2 à Wagnon le 11/09 (OME)

Gobemouche noir : 1 bagué à Liart le 04/09 (MD)

Pie-grièche grise : 1 à Douzy le 12/10 (KN), 1 à Boult-aux-Bois le 24/10 (KG), 1 à Bairon le 31/10 (QD), 1 à Briquenay le 01/11 (KG), 1 à Guignicourt le 15/11 (DG), 1 à Amagne (LG) et 1 à Thénorgues (KG) le 26/11

Cassenoix moucheté : 1 à Linchamp (Les Hautes-Rivières) le 15/10 (SLE)

Pinson des arbres : au moins 1 300 à Champlin le 25/10 (GVI, ASA)

Pinson du nord : 20 à Sauville le 08/10 (QD)

Serin cini : 1 migrateur à Sauville le 24/09 (QD)

Linotte mélodieuse : 150 à 200 à Briquenay le 13/10 (KG), plus de 200 à Bourcq le 12/11 (LG)

Grosbec casse-noyaux : 5 à Briquenay le 27/10 (KG)

Bruant jaune : 80 à Sauville le 08/10 (QD)

ISSN 1625-7839